



GRÈVE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION MARDI 3 FÉVRIER 2026

Assez de mépris. Assez d'injustices. Trop, c'est trop.

En Guadeloupe tout comme en Martinique, Guyane, à la Réunion et à Mayotte, l'École publique est sacrifiée. Établissements scolaires dangereux ou délabrés, absence d'eau potable, élèves laissés sans solution de scolarisation, trop d'élèves sortant du système scolaire sans diplômes, RASED démantelés, enseignants et AESH précarisés, sous-formés et épuisés : l'État laisse volontairement s'installer des conditions indignes d'enseignement et de travail.

À cette situation déjà insupportable s'ajoute aujourd'hui une attaque inacceptable contre les personnels malades. Avec le décret sur le congé de longue maladie, l'État impose une double peine aux enseignants des Départements Régions d'Outre Mer :

- La majoration de traitement partiellement amputée, entraîne une baisse brutale de salaire, alors même que le coût de la vie reste structurellement plus élevé.
- Être malade devient une sanction financière.
- La maladie est transformée en facteur de précarité.
- L'égalité avec les personnels de l'Hexagone est rompue.

C'est injuste, inique et profondément discriminatoire. Les personnels ultramarins refusent de payer de leur santé et de leurs revenus l'abandon de l'État.

Le mardi 3 février 2026, l'intersyndicale FSU, FO, SEP-CGTG, SNCL-FAEN, SPEG, UNSA Éducation appellent tous les personnels à la grève.

Nous exigeons :

- **L'abrogation des dispositions injustes du décret CLM,**
- **Le maintien intégral de la majoration de traitement pendant toute la durée du CLM,**
- **Des moyens immédiats et durables pour l'École publique en Guadeloupe,**
- **Le respect de la santé, des droits et de la dignité des personnels.**

NOU PÉ PA AKSÈPTÉ SA

Rendez-vous mardi 3 février à 8h30

Rectorat, Zac de Dothémare les Abymes

Pointe-à-Pitre, le 21 janvier 2026

L'intersyndicale de l'éducation FSU, FO, SEP-CGTG, SNCL-FAEN, SPEG, UNSA Éducation